

FICHE D'INSCRIPTION - AUTOMNE 2010

Date limite d'inscription : 10 septembre 2010

Les formations sont réservées aux membres de conseils d'administration et aux travailleurs culturels impliqués dans un organisme culturel professionnel reconnu par la municipalité ainsi qu'aux artistes et artisans professionnels ou en voie de professionnalisation.

Chaque participant d'un même organisme doit remplir une fiche d'inscription.

Le Bureau des arts et de la culture se réserve le droit de décliner toute demande ne répondant pas aux critères d'admissibilité du programme.

Le présent formulaire, accompagné de votre paiement à l'ordre de la Centrale des artistes, doit être posté au **5495, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval (Québec) H7T 2X7**.

Veuillez noter que votre inscription ne sera officielle qu'à la réception de votre paiement.

IDENTIFICATION

Nom _____ Prénom _____

Titre, fonction, nom d'artiste ou de plume _____

Années d'expérience _____ Nom de l'organisme _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone domicile _____ Téléphone travail _____

Télécopieur _____ Courriel _____

Site internet _____

STATUT PROFESSIONNEL

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Professionnel | <input type="checkbox"/> Employé | <input type="checkbox"/> Travailleur culturel |
| <input type="checkbox"/> Relève | <input type="checkbox"/> Employeur | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Travailleur autonome | <input type="checkbox"/> Membre conseil d'administration | |

DOMAINE

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Arts visuels | <input type="checkbox"/> Lettres et édition | <input type="checkbox"/> Communications |
| <input type="checkbox"/> Arts de la scène | <input type="checkbox"/> Métiers d'art | <input type="checkbox"/> Patrimoine et histoire |
| <input type="checkbox"/> Cinéma/audiovisuel | <input type="checkbox"/> Muséologie | <input type="checkbox"/> Événements |

DOSSIER D'ARTISTE OBLIGATOIRE

(si non membre de la Centrale des artistes)

Afin de s'assurer de l'admissibilité des participants, de mieux connaître les artistes professionnels et, surtout, de mieux répondre à leurs besoins, une version récente de votre dossier d'artiste (curriculum vitae et démarche d'artiste) est exigée pour s'inscrire aux formations.

- Je suis membre en règle de la Centrale des artistes
- J'ai déjà fourni mon dossier d'artiste au Bureau des arts et de la culture
- Je fais parvenir mon dossier d'artiste au Bureau des arts et de la culture
- Ne s'applique pas à ma situation (travailleur culturel impliqué dans un organisme reconnu)

AFFILIATION PROFESSIONNELLE

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> CMAQ | <input type="checkbox"/> Guilde | <input type="checkbox"/> RAAV |
| <input type="checkbox"/> RQD | <input type="checkbox"/> UNEQ | <input type="checkbox"/> Autre _____ |
| <input type="checkbox"/> UDA – Membre stagiaire | <input type="checkbox"/> UDA – Membre actif | _____ |

CHOIX DE COURS – AUTOMNE 2010

Volet gestion

- Structure OBNL et conseil d'administration
25 \$ par participant
- Planification financière, budgétisation et comptabilité
25 \$ par participant
- Planification stratégique et plan d'action
25 \$ par participant

Volet promotion et marketing

- Web 2.0
25 \$ par artiste ou organisme inscrit

Volet finance

- Vers un meilleur financement¹
50 \$ par participant

¹Seuls les intervenants culturels et artistes professionnels de la relève sont admissibles à cette formation.

RENSEIGNEMENTS

Bureau des arts et de la culture
Service de la vie communautaire, de la culture et des communications
Ville de Laval
450 978-6888, poste 4426